

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME

(TOME LXXXIX^e DE LA COLLECTION.)



AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE, GRANDE-RUE, 17,
AU MANS

IMPRIMERIE MONNOYER
12, PLACE DES JACOBINS, 12. — LE MANS

—
1933

ARMORIAL DE LA SARTHE

Extrait de l'Armorial général de France de 1696

Election du Mans (suite)

- page 106 -

327. N... [Renée] LE SILLEUR (1), femme de Nicolas de PANNARD, écuyer, Sgr de Chantepie (2) :

De sable à une bande d'argent chargée de trois molettes de gueules [Le Silleur].

(1) LE SILLEUR, chev., Sgrs de Sougé-le-Ganelon (1529), de Cheniers, du Val et de Pissot, à la Chapelle-Moche, de Corbuzain, à Sougé-le-Ganelon, Mebezon, à Etrigé, etc., au Maine; de Saint-Bry, la Boullaye, Lyonnaire etc., en Normandie; de la Garenne, la Loue-Battais, etc., en Bretagne.

Famille originaire de Normandie, dont une branche était établie dans le Maine à Sougé-le-Ganelon, depuis le xvi^e siècle, par le mariage d'Arthur le Silleur, Sgr de Cheniers, avec Marguerite de Boispitard, dame de Sougé; une autre branche était fixée à la Chapelle-Moche, dans le Passais.

Jacques Le Silleur, Sgr de Sougé, comparut en 1667 et justifia du titre de noblesse depuis l'année 1510. Il déclarait porter :

d'azur à la bande d'or accostée au premier (en chef) de 3 mollettes d'espron d'or et au second (en pointe) de 3 coquilles d'argent.

Ce même, âgé de 72 ans, fut convoqué à l'arrière-ban de la noblesse du Maine en 1689.

La famille Le Silleur s'est éteinte en ligne masculine au XVIII^e siècle.

(2) Pour Pannard, voir l'article 56.

Nicolas-François de Pannard, sus-cité, Sgr de Chantepie et de Saint-Paul-le-Gautier, habitait la Cour de Saint-Paul, qu'il vendit en 1706 pour habiter Chantepie, à Thuboeuf. Une de ses descendantes, Anne-Françoise de Pannard, veuve de Louis de Vaufleury de Malterre, dame du fief de Chantepie, fut convoquée à l'Assemblée de la noblesse du Maine, en 1789, pour l'élection de députés aux Etats-Généraux.

Jeanne de Pannard fut prieure de La Fontaine-Saint-Martin de 1471 à 1511.

La famille de Pannard compte encore des représentants en Normandie, dont le nom s'orthographie Pennart.

– page 110 –

337. Emmanuel-Jacques LE SILLEUR, éc, Sgr de SouIgé-le-Ganelon (1) :

Fascé d'or et de sable de six pièces.

(1) Nous avons parlé à l'article 327 de la famille Le Silleur.

Cette famille s'est divisée en trois branches : la première éteinte ; la seconde, du Val Pissot, à la Chapelle-Moche, au Bas-Maine ; la troisième, des sieurs de Cheniers, fixée à Sougé-le-Ganelon, au milieu du xvie siècle, par le mariage d'Arthur Le Silleur avec Marguerite de Boispitard, dame de Sougé.

Emmanuel-Jacques Le Silleur, chevalier, Sgr de Sougé, Mébezon, capitaine au régiment de Picardie, sus-cité, épousa en premières noces, en 1697, Marie Renard de la Brainière, et en secondes en 1715, Louise-Catherine de Faudoas.

...Les armoiries inscrites ci-dessus ont été données d'office.